

# SALLENELLES

*L'estuaire de l'Orne*



**AFFICHE REALISEE PAR STEPHANIE MACHEFERT**

**15 € EN VENTE A LA MAIRIE**





**SALLENELLES**  
\*\*\*\*\*  
**LE PETIT CANARD**  
**N° 29**  
**FEVRIER 2026**



**Bonjour à toutes et à tous,**

En mars prochain auront lieu les élections municipales, avec un changement de taille puisque depuis la loi du 21 Mai 2025, le scrutin proportionnel de liste à 2 tours est appliqué aux communes de moins de 1000 habitants.

Désormais, il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Seul le bulletin avec la liste complète sera considéré comme valable. La liste ayant la majorité absolue, obtiendra d'office 6 sièges, les cinq autres sièges seront proportionnellement répartis entre les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages.

\*\*\*\*\*

Je tiens à remercier l'équipe municipale pour le travail effectué, leur présence aux animations, commémorations et aux conseils municipaux tout au long du mandat.

Bonne lecture de ce p'tit canard élaboré pour la dernière fois de ce mandat par la commission communication et encore merci à Yolande Masselin pour sa contribution, à titre bénévole, à la rédaction de ce journal depuis 2008.

Laurent Lemarchand

---

Directeur de la publication: Lemarchand Laurent

Photos: Merci à Laurent Lemarchand, Yolande Masselin, Muriel Poisson, Pascale Dagorn, La Voile blanche.

Rédaction et mise en page: Yolande Masselin

Impression: CDA Le coin des Archis Hérouville

## CEREMONIE DES VOEUX

La cérémonie des vœux, présidée par Laurent Lemarchand et l'équipe municipale, s'est déroulée le dimanche 11 Janvier 2026 à la salle des fêtes en présence des habitants de Sallenelles, des élus des communes voisines, et de :

Christophe Blanchet  
Amandine Bonet d'Oléon  
Emmanuel Porcq  
Olivier Paz

Député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Calvados  
Conseillère départementale du canton de Cabourg  
Conseiller départemental du canton de Cabourg  
Président de Normandie Cabourg Pays d'Auge



Laurent Lemarchand et l'équipe municipale



Emmanuel Porcq



Olivier Paz

Depuis la fin des travaux de remise en eau des terrains François en 2022, Laurent Lemarchand réclame inlassablement aux services de l'Etat une bouée de sauvetage pour équiper le dalot en cas de chute accidentelle dans le courant. A ce jour, cette bouée n'est toujours pas installée. Donc, avec beaucoup d'humour, Christophe Blanchet a offert une bouée de sauvetage à Laurent Lemarchand.



Christophe Blanchet



Il reste à l'installer..... 😊



Le buffet offert par la municipalité était composé de canapés, de chouquettes et de teurgoule préparés par nos boulangers Sabrina et Vincent Caillé « Aux sablés normands » .

Vincent et Marius Caillé ont été récompensés par la confrérie de la Teurgoule et Fallue de Normandie en Octobre 2025 pour leurs réalisations: teurgoule (Prix national 2025 et grand Prix national 2025 dans la catégorie jeune), fallue (Grand Prix national 2025) et brasillé (Grand Prix national 2025). Bravo à eux!

## CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

107<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 signé à Rethondes dans la forêt de Compiègne à 5H15.

Lecture du message de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants par M. Laurent Lemarchand, maire de Sallenelles en présence du conseil municipal, de Jean-Pierre Vuillemot, président de l'amicale mémorielle du monde combattant Amfreville, Bréville les monts et Sallenelles, des sapeurs-pompiers d'Amfreville, des habitants de Sallenelles et des communes avoisinantes.

Une minute de silence a été observée en mémoire de Gaby Poisson, ancien combattant, décédé le 26 Octobre 2025.

Maître de cérémonie : Pascale Dagorn



Gaby Poisson 11 /11/2022



## HOMMAGE A GABY POISSON

Gabriel Poisson nous a quittés le 26 octobre dernier .

C'était une figure de notre commune, nous tenons aujourd'hui à honorer sa mémoire et à saluer son parcours .

Né le 7 janvier 1938 à Amfreville, dans le marais de l'Écarde, Gaby a vécu dès son plus jeune âge les heures sombres de notre histoire, notamment le débarquement de juin 1944.

Après son service militaire et la guerre d'Algérie, il épouse Marie Lemanissier en 1959 à Ranville.

Ensemble, ils s'installent à Sallenelles en 1964 et y fondent leur foyer, élevant leurs trois filles.

Agriculteur attaché à sa terre, Gaby gèrera sa ferme tout en travaillant à la SMN jusqu'à la fermeture de l'usine.

Homme de conviction, il s'est toujours investi pour la vie collective. Membre de l'amicale des anciens combattants, il fut également un pilier du comité des fêtes du village pendant de nombreuses années, consacrant temps et énergie à l'organisation de la mythique fête de la Saint-Germain, chère à tous les Sallenellais à l'époque.

Sa maison qu'il avait surnommée l'Aquarium, était toujours ouverte pour accueillir les membres du jumelage Sallenelles-Rongy-Brunehaut ainsi que ceux des Royal Marines Commando lors des commémorations de la libération de Sallenelles

Gaby Poisson a également servi la commune en tant que conseiller municipal lors du mandat de Monsieur Lavalley.

Le maire et l'ensemble du conseil municipal tiennent à rendre hommage à cet homme de valeur, profondément attaché à sa commune, et adressent à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances et l'expression de leur respectueuse sympathie.



Catherine Lelièvre-Martin en collaboration avec  
Christel et Muriel Poisson

## LE CONCERT DE NOEL PAR LA CHORALE D'AMFREVILLE « TROIS P'TITES NOTES »

Samedi 13 Décembre 2025 : Magnifique soirée de chants de Noël interprétés par la chorale « Trois p'tites notes » d'Amfreville sous la direction de Jean-Louis Barbier Chef de Chœur.



Jean-Louis Barbier  
Chef de chœur



Une des chansons Interprétées par les « 3 p'tites notes »



C'est un Noël pour les enfants perdus  
Pour tous ceux qui n'y ont jamais cru  
C'est un Noël pour les chiens sans collier  
Pour ce gosse de la rue que j'étais

Noël de ma vie mon Noël interdit  
J'aurais tant aimé croire à l'histoire  
Mais mon cœur d'enfant était déjà trop grand  
Et mes rêves emportés par le vent

C'est un Noël pour mes premiers copains  
Oubliés au hasard des mauvais chemins  
Une chanson pour ceux dont l'horizon  
Est le mur sombre et gris des prisons



Noël de la nuit mon Noël interdit  
Je voudrais l'oublier avec toi  
Auprès de ce feu qui brille dans tes yeux  
Je veux être un enfant heureux

C'est mon Noël le premier de ma vie  
Où le rêve ne m'est plus interdit.

Paroles de Johnny Halliday et mu-  
sique de Michel Mallory. 1973

## REPAS DES AINES

Le 18 Janvier 2025, au restaurant la « Voile Blanche » à Ouistreham, nous avons invité nos aînés pour le repas annuel.

36 personnes étaient présentes. C'était très sympathique et convivial.

Le menu concocté par Damien Lelong et son équipe a rencontré un franc succès auprès de tous les convives.



Pour les personnes qui ne pouvaient pas être présentes au repas, des colis ont été distribués (5 colis couples et 16 individuels)



Pascale Dagorn

## UNE CENTENAIRE A SALLENELLES !

Le 23 Décembre 2025, nous avons organisé dans la salle des fêtes de la commune, un goûter pour célébrer les 100 ans de Mme Nicole Bourdin , la première centenaire de notre village.

C'est entourée de sa famille et de ses amis, que Mme Nicole Bourdin a reçu des mains de Laurent Lemarchand maire et de ses adjoints, un bouquet de fleurs, la clef en étain de notre village et l'affiche de Sallenelles.

Elle a été ravie de l'attention que la commune lui a apportée.





## Le mode de scrutin change



Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.



Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.

## Ce qui ne change pas

Il n'est **pas obligatoire** de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

**Vous n'élierez pas de conseillers communautaires.** Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.



**Il n'est plus possible** d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

**Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.**

### Pour en savoir plus



## Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants  
→ élection de **11** conseillers municipaux

### 2 listes A et B



#### 1<sup>er</sup> TOUR

La liste A  
a la majorité absolue >  
elle obtient la majorité des  
sièges (prime majoritaire),  
soit **6 sièges**.



Les **5 sièges** restants  
sont répartis à la représentation  
proportionnelle à la plus forte  
moyenne **entre la  
liste A et la liste B**  
(si elle a obtenu plus de 5%  
des suffrages exprimés).

Sans  
majorité  
absolue

#### 2<sup>nd</sup> TOUR

Mêmes règles  
de répartition  
que pour le 1<sup>er</sup> tour :  
prime majoritaire pour la  
liste arrivée en tête,  
représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2<sup>d</sup> tour,  
les listes doivent avoir obtenu  
**plus de 10% des suffrages  
exprimés au 1<sup>er</sup> tour**.

Les listes qui ont obtenu plus  
de 5% peuvent fusionner.

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Notre commune a eu le plaisir de recevoir le premier prix au concours départemental des villes et villages fleuris ex aequo avec Heuland et en novembre dernier une première fleur pour le label régional des villes et villages fleuris. Cette distinction récompense notre politique écologique, par un arrosage raisonné avec les récupérateurs d'eau et l'utilisation de l'eau du puits de la cour de la mairie, mais aussi la végétalisation du cimetière et le fleurissement général de la commune. Bien sur, est également pris en compte le travail de Christophe Buot qui entretient seul les espaces verts, Elise Llerena qui a préparé le dossier, ainsi que les membres de la commission espace vert : Pascale, Catherine, Paola, Jérôme, Junior et moi-même. Nous sommes très fiers d'avoir reçu cette fleur. A nous maintenant de la conserver, et pourquoi pas de se lancer dans un nouveau défi avec le label APICité qui valorise les initiatives des collectivités en faveur des abeilles et pollinisateurs.



Yoann Morlot, maire de Heuland, Laurent Lemarchand, Christophe Buhot et Amandine de Bonet d'Oléon conseillère départementale.



Christophe Buhot à l'abbaye aux dames.



Notre prochain challenge



J'AIME, JE PROTÈGE  
ET JE DÉFENDS L'ABEILLE

## NCPA : MODERNISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS

En 2026, la collecte des déchets va changer puisque nous avons reçu des bacs individuels jaunes et gris, très peu de changement sauf pour la rue du Lazaret et la rue Léopold Trébutien.

Pour la rue du Lazaret, un point d'apport volontaire va être créé boulevard maritime.

Pour la rue Léopold Trébutien, le conseil municipal a décidé, en accord avec NCPA de financer la pose de bacs enterrés comme point d'apport volontaire (PAV) sur le parking de la baie, pour y recevoir les verres, les ordures ménagères et les déchets recyclables.

NCPA fournira aux riverains des rues du Lazaret et Léopold Trébutien des sacs cabas pour transporter les déchets jusqu'aux PAV.

**Pour l'instant rien ne change pour le ramassage jusqu'à la mise en place de ces PAV.**

Il est également prévu d'installer un chalet à cartons près des conteneurs de la mairie.

Il y a quelques petits couacs de mise en route mais tout va bientôt rentrer dans l'ordre, merci d'être conciliant envers le service de collectes des déchets de NCPA.

Pour tout renseignement, contacter le 02 31 28 10 25 ou par mail : [dechets@ncpa.fr](mailto:dechets@ncpa.fr)

<https://www.normandiecabourgpaysdauge.fr/gestion-des-dechets-au-sein-du-territoire/>

### LES BACS, QUELS AVANTAGES ?

- ✓ **Préserver la salubrité** et améliorer l'environnement quotidien de tous.
- ✓ **Protéger les agents** de collecte en réduisant les risques professionnels.
- ✓ **Rendre la collecte plus efficace** et simplifier le geste du tri au quotidien.

Une question sur vos bacs ? Contactez-nous au 02 31 28 10 25 ou par email [dechets@ncpa.fr](mailto:dechets@ncpa.fr)

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

- TOUS LES EMBALLAGES EN PAPIER ET LES CARTONS
- TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
- TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL
- TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

POUR EN SAVOIR + [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)

J'ai changé d'avis sur mes données personnelles : Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Monsieur le DPO de VIACOL, 20 boulevard de Thibaud 31100 TOULOUSE ou par mail : [admin@viacol.net](mailto:admin@viacol.net)

### LES BONS GESTES À ADOPTER AVEC VOS BACS

VOUS AVEZ DÉSORMAIS VOS NOUVEAUX BACS POUR VOUS SIMPLIFIER LE TRI !

**LE BAC GRIS**  
Pour vos ordures ménagères

- ✓ Déposez vos déchets dans des sacs bien fermés
- ✗ Pas d'emballages en verre, plastique, carton et métal

**LE BAC JAUNE**  
Pour vos papiers et journaux, tous vos emballages bien vidés de leur contenu.

- ✓ Inutile de laver les déchets
- ✓ Laissez vos emballages en vrac (sans sac jaune) et aplatissez-les pour gagner de la place
- ✗ Ne pas emboîter les déchets

**Sortir son bac au bon moment**  
La veille de la collecte à partir de 19h, ou le jour même avant 5h du matin.  
Pour le confort de tous, pensez à rentrer votre bac après la collecte afin de garder l'espace public dégagé.  
Sortez votre bac uniquement lorsqu'il est plein.

**Le présenter dans le bon sens**  
Couvercle fermé, placez-la poignée côté rue pour faciliter le passage des agents.

**Un bac propre, c'est plus agréable**  
Entretenez régulièrement votre bac pour le garder en bon état et faciliter le travail des agents de collecte.

**Pas de déchets dangereux**  
Ne placez pas dans vos bacs de déchets dangereux tels que des appareils électriques, des bonbonnes ou cartouches de gaz (même vides) ou des piles par exemple.

✗ Les sacs déposés au sol ne seront pas collectés.

**NORMANDIE Cabourg Pays d'Auge**  
communauté de communes

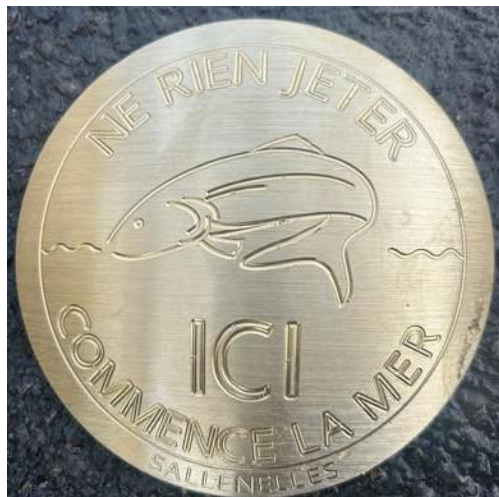
## EFFACEMENT DE RESEAU RUE DU LAZARET

Dernier chantier en cours et qui touche à sa fin, l'effacement de réseau rue du Lazaret. Les luminaires sont remplacés par des lanternes à leds moins gourmandes en électricité, les fils aériens et les poteaux vont disparaître redonnant à cette rue son cachet d'antan. Ce chantier a coûté 58 000 € avec une aide du SDEC à hauteur de 70% puis l'APCR qui nous a été accordé, merci au département. Ce chantier nous est revenu à moins de 13000 €.



## ICI COMMENCE LA MER

Voilà, les rivets "ici commence la mer" sont posés afin de sensibiliser les gens sur le fait que le réseau d'eau pluviale part directement à la mer et non à la station d'épuration. Il ne faut donc rien jeter dans les avaloirs mais mettre ses déchets dans la poubelle.



## LA RUE LEOPOLD TREBUTIEN



Devrons nous un jour débaptiser cette rue et la renommer la rue **Léopold Trébu...chien?**

Nous y réfléchissons vu les nombreuses crottes qui décorent les trottoirs de cette rue!!

Devant ce constat désolant, la commune rappelle que tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de son animal.

Quand on aime son chien, on l'assume jusqu'au bout ! Des croquettes aux crottes!

Selon l'article R634-2 du code pénal, le fait de déposer des déjections en lieu public est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4° classe (750€ au plus)

« Exemples : à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), l'amende monte à 200 € et jusqu'à 450 € à Cannes (Alpes-Maritimes). À Bergerac (Dordogne), l'amende va même jusqu'à 750 €. Mieux vaut donc être vigilant et respecter le domaine public. » Source: Ouest-France du 25/05/2024

Devrons nous en arriver là??



Ceci vaut aussi pour toutes les  
rues de Sallenelles.

**TROTTOIR**



**PAS**

**CROTTOIR**

SALLENELLES

## Élus et habitants décorent le village

Pendant des décennies, Thérèse Dupuis, alors élue, a décoré le village avec de jolis papiers qu'elle glanait ici et là afin de fabriquer de gros nœuds enrobés de branchages... C'était innovant. Le village était égayé ainsi tout le mois de décembre.

La tradition s'est perpétuée avec de nouveaux membres qui, bon an, mal an, assurent le fleurissement avec pour principe d'« *utiliser des matériaux de récupération unique-ment* », souligne Christophe Busson, premier adjoint au maire et un des piliers de cette aventure. Après le travail sur des palettes de bois, cette année, ce sont des lanternes en boîtes de conserve qui ont été choisies pour apporter un plus.



Des décorations insoupçonnées qui ne coûtent rien. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Une soixantaine de ces lanternes ont ainsi été pendues aux arbres, mercredi, donnant un réel air de fête au village. « *Cette année, nous sommes sept à installer les décorations qui ont été réalisées en amont dans une joyeuse ambiance. Je suis assez fier de cette mobilisation* », l'élue.

Un grand merci aux bénévoles qui ont décoré Sallenelles pour ces fêtes de Noël.

Busson Manuelle  
Pascale Dagorn  
Catherine Lelièvre-Martin  
Florence Geoffroy  
Thérèse Dupuis  
Muriel Poisson  
Jérôme Maheux  
Christophe Busson  
Frédéric Geoffroy  
Leligny Jean-Michel  
Jean-Jacques Pottier  
Denis Haguenauer



# L'ÉQUIPE DU PETIT CANARD VOUS REMERCIE POUR VOTRE ATTENTION



P. Dagnone  
2ème adjointe



Junior Brichart



P. Chrétien



C. Lelièvre Martin



J. Maheux

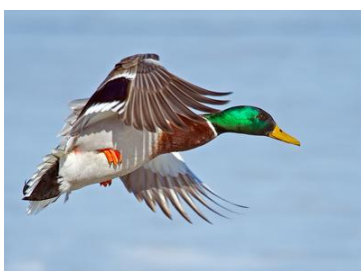
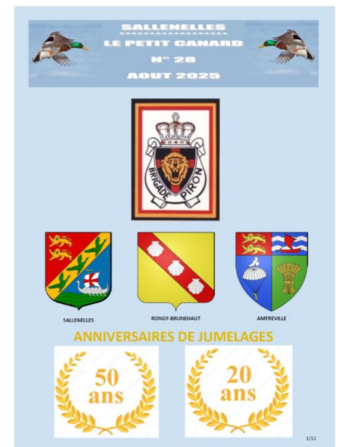
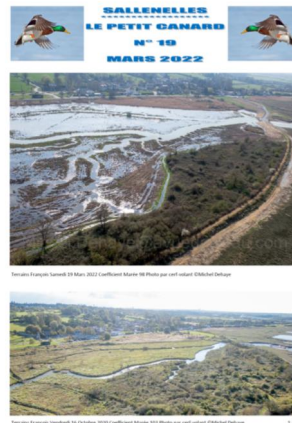


Y. Masselin

Depuis 2020, nous avons eu le plaisir de vous informer.

L'aventure se termine pour nous avec ce dernier numéro.

Ci-dessous quelques-unes des couvertures de ces 6 dernières années.



A bientôt avec une autre équipe

